

43	20/12/2021	BE 0400.358.293	47	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	21808.00040	C-app 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **TWIN DISC INTERNATIONAL**

Forme juridique: Société à responsabilité limitée

Adresse: Chaussée de Namur

N°: 54

Boîte:

Code postal: 1400 Commune: Nivelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0400.358.293

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

23-09-2014

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

09-12-2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2020

au

30-06-2021

Exercice précédent du

01-07-2019

au

30-06-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.5, C-app 6.4.2, C-app 6.4.3, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.17, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

N°	BE 0400.358.293	C-app 2.1
----	-----------------	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BATTEN John H.

Racine street 1328

53403 Racine

ETATS-UNIS

Début de mandat: 23-09-2014

Gérant

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES (IRE B00033)

BE 0429.471.656

Chaussée de Waterloo 1151

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat: 20-12-2020

Fin de mandat: 14-12-2023

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par:

MORRIS Karine (IRE A01372)

Réviseur d'entreprises

Chaussée de Waterloo 1151

1000 Bruxelles

BELGIQUE

NOEL Mathieu (IRE A02227)

Réviseur d'entreprises

Chaussée de Waterloo 1151

1000 Bruxelles

BELGIQUE

N°	BE 0400.358.293		C-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>29.595.382</u>	<u>29.761.391</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	112.614	57.562
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	6.407.245	6.628.307
Terrains et constructions		22	2.174.879	2.269.995
Installations, machines et outillage		23	4.093.758	4.014.255
Mobilier et matériel roulant		24	136.209	188.742
Location-financement et droits similaires		25	2.400	4.800
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		150.514
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	23.075.522	23.075.522
Entreprises liées	6.15	280/1	23.075.522	23.075.522
Participations		280	23.075.522	23.075.522
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>28.397.629</u>	<u>25.263.152</u>
Créances à plus d'un an		29	1.500	3.750
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	1.500	3.750
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	10.810.568	11.653.567
Stocks		30/36	10.810.568	11.653.567
Approvisionnements		30/31	1.835.118	2.078.426
En-cours de fabrication		32	8.412.463	8.519.146
Produits finis		33	562.987	1.055.995
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	16.360.533	13.380.849
Créances commerciales		40	16.009.068	13.188.226
Autres créances		41	351.466	192.623
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	247.180	187.149
Comptes de régularisation	6.6	490/1	977.848	37.837
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	57.993.011	55.024.543

N°	BE 0400.358.293	C-app 3.2
----	-----------------	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Apport	6.7.1	10/15	48.132.187	47.259.097
Disponible		10/11	30.961.017	30.961.017
Indisponible		110	30.961.017	30.961.017
		111		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	4.665.232	4.621.577
Réserves indisponibles		130/1	1.945.920	1.902.266
Réserves statutairement indisponibles		1311	1.945.920	1.902.266
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	219.311	219.311
Réserves disponibles		133	2.500.000	2.500.000
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	12.505.938	11.676.503
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	2.954.565	411.945
Provisions pour risques et charges		160/5	2.954.565	411.945
Pensions et obligations similaires		160	10.894	64.071
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	2.943.671	347.874
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	6.906.258	7.353.501
Dettes à plus d'un an	6.9	17		2.955
Dettes financières		170/4		2.955
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		2.955
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	6.782.911	7.174.810
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	2.955	2.454
Dettes financières		43	21.172	21.172
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	21.172	21.172
Dettes commerciales		44	5.154.794	4.566.666
Fournisseurs		440/4	5.154.794	4.566.666
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	89.211	240.846
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.514.779	2.343.672
Impôts		450/3	349.604	915.313
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.165.175	1.428.358
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation	6.9	492/3	123.347	175.736
TOTAL DU PASSIF		10/49	57.993.011	55.024.543

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	22.470.672	21.471.590
Chiffre d'affaires	6.10	70	19.633.843	19.863.832
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-599.691	-709.382
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	3.436.519	1.621.501
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		695.640
Coût des ventes et des prestations		60/66A	21.587.886	20.525.762
Approvisionnements et marchandises		60	8.715.603	8.606.833
Achats		600/8	8.472.295	8.686.387
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	243.308	-79.555
Services et biens divers		61	2.069.548	1.921.344
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	7.236.366	7.839.218
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.078.365	1.009.622
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-55.760	80.512
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-190.024	-226.270
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	550.270	697.232
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	2.183.518	597.270
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	882.785	945.829
Produits financiers		75/76B	101.906	2.084.814
Produits financiers récurrents		75	101.906	2.084.814
Produits des immobilisations financières		750		1.976.261
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	101.906	108.553
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	103.055	156.825
Charges financières récurrentes	6.11	65	103.055	156.825
Charges des dettes		650	8.146	10.522
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	94.909	146.303
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	881.636	2.873.817
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	8.546	11.649
Impôts		670/3	8.546	16.856
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		5.207
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	873.090	2.862.169
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	873.090	2.862.169

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	12.549.593	13.798.467
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	873.090	2.862.169
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	11.676.503	10.936.298
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2	43.655	143.108
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		143.108
aux autres réserves		6921	43.655	
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	12.505.938	11.676.503
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		1.978.856
Rémunération de l'apport		694		1.978.856
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	491.209
8022		
8032	313.185	
8042	87.090	
8052	265.114	
8122P	XXXXXXXXXXX	433.647
8072	32.037	
8082		
8092		
8102	313.185	
8112		
8122	152.500	
211	112.614	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXX	6.222.305
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	6.600	
Cessions et désaffectations	8171	135.754	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8181	76.342	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	6.169.494	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXX	3.952.310
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	128.794	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	86.489	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	3.994.615	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22	2.174.879	

N°	BE 0400.358.293	C-app 6.3.2
----	-----------------	-------------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXX	22.500.503
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	882.067	
Cessions et désaffectations	8172	1.578.495	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	45.131	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	21.849.206	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXX	18.486.247
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	847.696	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	1.578.495	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	17.755.448	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	23	4.093.758	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXX	877.285
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	15.028	
Cessions et désaffectations	8173	10.270	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	882.043	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXX	688.544
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	67.437	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	10.147	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	745.834	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	24	136.209	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194P	XXXXXXXXXXXX	12.400
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164		
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8184		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8194	12.400	
Plus-values au terme de l'exercice	8254P	XXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8244		
Plus-values au terme de l'exercice	8254		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324P	XXXXXXXXXXXX	7.600
Mutations de l'exercice			
Actés	8274	2.400	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8314		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8324	10.000	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	25	<u>2.400</u>	
DONT			
Terrains et constructions	250		
Installations, machines et outillage	251	2.400	
Mobilier et matériel roulant	252		

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	150.514

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8166 73.074

Cessions et désaffectations

8176 15.025

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8186 -208.563

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196

Plus-values au terme de l'exercice

8256P	XXXXXXXXXXXX	
-------	--------------	--

Mutations de l'exercice

Actées

8216

Acquises de tiers

8226

Annulées

8236

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8246

Plus-values au terme de l'exercice

8256

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P	XXXXXXXXXXXX	
-------	--------------	--

Mutations de l'exercice

Actés

8276

Repris

8286

Acquis de tiers

8296

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8306

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-) 8316

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

27

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	23.075.522
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	8381		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	23.075.522	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	8441		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	8511		
	(+)/(-)		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	8541		
	(+)/(-)		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	280	<u>23.075.522</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	8621		
	(+)/(-)		
Autres	8631		
	(+)/(-)		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

N°	BE 0400.358.293	C-app 6.5.1
----	-----------------	-------------

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
TWIN DISC SRL IT01957341207 Entreprise étrangère Via San Cristoforo 131 SAN MATTEO DELLA DECIMA ITALIE	Actions nominatives	1	100	0	30-06-2021	EUR	12.728.819	1.285.238
ROLLA SP PROPELLERS Société anonyme Via Roncaglia 6 NOVAZZANO SUISSE	Actions nominatives	350	100	0	31-05-2021	CHF	7.335.703	283.892
TWIN DISC EUROPEAN DISTRIBUTION BE 0700.413.541 Société privée à responsabilité limitée Chaussée de Namur 54 1400 Nivelles BELGIQUE	Parts sociales	6.082.818	99,99	0	30-06-2021	EUR	8.218.062	729.498

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
127.848

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

- Disponible au terme de l'exercice
- Disponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice

CAPITAUX PROPRES APPORTÉS PAR LES ACTIONNAIRES

- En espèces
 - dont montant non libéré
- En nature
 - dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	30.961.017
110	30.961.017	
111P	XXXXXXXXXX	
111		
8790		
87901		
8791		
87911		

Modifications au cours de l'exercice

- Actions nominatives
- Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	148.732
8703	XXXXXXXXXX	

Actions propres

- Détenues par la société elle-même
 - Nombre d'actions correspondantes
- Détenues par ses filiales
 - Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

- Suite à l'exercice de droits de conversion
 - Montant des emprunts convertibles en cours
 - Montant de l'apport
 - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
- Suite à l'exercice de droits de souscription
 - Nombre de droits de souscription en circulation
 - Montant de l'apport
 - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

- Répartition
 - Nombre de parts
 - Nombre de voix qui y sont attachées
- Ventilation par actionnaire
 - Nombre de parts détenues par la société elle-même
 - Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)

Exercice

N°	BE 0400.358.293		C-app 6.8
----	-----------------	--	-----------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision pour garanties techniques
Provision pour restructuration

Exercice
73.831
2.019.840

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	2.955
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	2.955
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	2.955

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	

N°	BE 0400.358.293	C-app 6.9
----	-----------------	-----------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	

Codes	Exercice
8922	2.400
8932	
8942	
8952	2.400
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	2.400

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	349.604
450	
9076	
9077	1.165.175

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer	101.617
Produits à reporter	18.489
En attente d'imputation	3.242

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	123	133
9087	125,5	132
9088	140.728	147.869
620	4.808.976	5.661.529
621	1.396.754	1.125.245
622	406.800	426.938
623	623.835	560.610
624		64.896
(+)/(-) 635	-53.177	-131.425
9110		
9111		
9112	25.596	80.512
9113	81.356	
9115	251.645	383.958
9116	441.669	610.228
640		191.627
641/8	550.270	505.605
9096		
9097		1
9098		792
617		37.853

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Bonis de change

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	7.361	27.724
9126		
754		
	91.051	47.470
	3.493	33.359
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	18.370	123.521
	76.539	22.782

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Pertes de change

Autres charges financières

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières
 Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents
 Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles
 Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles
 Autres charges d'exploitation non récurrentes
 Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières
 Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations) (+)/(-)
 Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières
 Autres charges financières non récurrentes
 Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		695.640
76A		695.640
760		
7620		
7630		
764/8		695.640
76B		
761		
7621		
7631		
769		
66	2.183.518	597.270
66A	2.183.518	597.270
660		
6620	1.882.645	
6630		
664/7	300.873	597.270
6690		
66B		
661		
6621		
6631		
668		
6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	8.546
9135	200.000
9136	191.454
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A la société (déductibles)
 Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.356.743	2.444.741
9146	1.917.433	1.813.362
9147	1.118.879	1.302.946
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS
Dont

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

TWIN DISC SPRL garantit tous ses produits assemblés et pièces de rechange contre tous vice de matériau ou d'exécution pour une durée de 24 mois à compter de la date d'expédition par TWIN DISC SPRL à son client mais ne dépassant pas 12 mois de service, au premier atteint, Ces conditions sont élargies à 36 mois à compter de la date d'expédition par TWIN DISC SPRL et 24 mois de services, au premier atteint, pour les applications marines, services plaisance et transmissions agricoles, Ces garanties sont couvertes par une provision comptabilisée en "provisions pour risques et charges" et stipulée en page C5,8 des comptes annuels

Exercice
73.831

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Garanties en faveur des douanes & accises
 Garanties en faveur des clients

Exercice
385.078
131.550

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

- Assurance de Groupe Pension complémentaire extra-légale pour les ouvriers
- Assurance de Groupe Pension complémentaire extra-légale pour les employés barémisés/barémisables
- Assurance de Groupe Pension complémentaire extra-légale pour les employés barémisés/barémisables - Opting Out
- Assurance de Groupe Pension complémentaire pour les cadres

Mesures prises pour en couvrir la charge

-

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

N°	BE 0400.358.293	C-app 6.14
----	-----------------	------------

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS)

Garantie irrévocable de remboursement en couverture de 100% de la ligne mixte, souscrite par Twin disc Incorporated

Exercice
516.628

N°	BE 0400.358.293	C-app 6.15
----	-----------------	------------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1	23.075.522	23.075.522
Participations	280	23.075.522	23.075.522
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	15.451.385	12.618.319
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	15.451.385	12.618.319
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	2.185.187	1.310.494
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	2.185.187	1.310.494
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		1.976.261
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisorale

Codes	Exercice
9505	62.745
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

N°	BE 0400.358.293	C-app 6.18.1
----	-----------------	--------------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les sociétés soumises aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

- L'exemption de consolidation a été approuvée lors du conseil d'entreprise du 17 septembre 2021 pour les exercices se clôturant au 30 juin 2021 et 30 juin 2022.

- L'exemption de consolidation est à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 décembre 2021 pour les exercices se clôturant au 30 juin 2021 et 30 juin 2022

.

- Les filiales de Twin Disc International SRL , Twin Disc SRL et Rolla SP Propellers SA sont comprises dans les comptes consolidés de Twin Disc Incorporated.

- Les comptes annuels de Twin Disc Incorporated, traduits en français, sont publiés à la B.N.B. en même temps que la publication des comptes annuels de Twin Disc SRL.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée

TWIN DISC INCORPORATED

Racine Street 1328

53403 Racine, Wisconsin

ETATS-UNIS

Informations à compléter par la société si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

TWIN DISC INCORPORATED

Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand

Racine street 1328

53403 Racine, Wisconsin

ETATS-UNIS

Si la(les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

TWIN DISC INTERNATIONAL SRL

Chaussée de Namur 54

1400 Nivelles

BELGIQUE

N°	BE 0400.358.293		C-app 6.18.1
----	-----------------	--	--------------

* Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0400.358.293	C-app 6.19
----	-----------------	------------

Règles d'évaluation

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

-
- 1 - L'immobilisé et son amortissement.
- a) Les immobilisations incorporelles et corporelles sont activées au coût d'acquisition lequel comprend les frais accessoires.
- b) Les frais d'établissement sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés, les immobilisations incorporelles font l'objet d'une décision cas par cas.
- c) Les immobilisations corporelles sont amorties à des taux linéaires et dégressifs basés sur la durée de vie estimée et les taux s'échelonnent de 5% à 20% selon la nature des biens à amortir étant entendu que la valeur des terrains (lorsqu'elle est identifiable) n'est pas amortie.
- d) Des amortissements complémentaires sont exceptionnellement enregistrés lorsque la valeur résiduelle des immobilisés est jugée surfaite par les départements techniques. De plus, des amortissements spéciaux et/ou complémentaires pourront être enregistrés lorsque des dispositions légales ou administratives le permettent.
- e) Chaque poste du portefeuille figurant en immobilisations financières est porté dans les comptes à son prix d'achat ou d'apport et compte tenu des éventuels montants restant à libérer et corrections y afférentes.
- A la fin de chaque exercice social, une évaluation distincte de chaque poste du portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenus.
- S'il s'agit de titres de filiales étrangères, leur évaluation est effectuée dans la monnaie de leur bilan. Elle est ensuite convertie en euros au dernier cours de change de l'exercice.
- Si la valeur estimative est inférieure à la valeur comptable, une réduction de valeur égale à la moins-value comptable est enregistrée. Si la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable, une reprise de réduction de valeur est effectuée à concurrence des réductions de valeur actées antérieurement et subsistant encore dans les comptes.
- Une réévaluation en cas de plus-value certaine et durable peut être actée, conformément aux dispositions de l' A.R. du 30 janvier 2001. Dans ce cas, une mention spéciale est faite à l'annexe.
- 2 - Les stocks.
- a) Les matières premières et marchandises sont évaluées à leur prix d'acquisition selon la méthode Fifo par la technique des prix standards.
- b) Les produits finis et encours de fabrication sont valorisés à leur prix d'acquisition et/ou de production selon la méthode Fifo par la technique des prix standards. Lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure aux prix d'acquisition ou de revient, les stocks sont valorisés à leur valeur nette de réalisation. Des réductions de valeur sont enregistrées pour les stocks désuets ou à rotation lente.
- 3 - Risques, charges et autres réductions de valeur.
- Les comptes annuels sont établis après prise en charge de toutes les provisions et charges nécessaires pour couvrir tous les risques ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.
- Les règles d'évaluation pour la détermination de la provision WAC à enregistrer est basée sur l'historique des dossiers réellement traités et clôturés par année fiscale et par produits, en se basant sur la date d'expédition des produits concernés et ce, toujours en considérant la période normale de garantie.
- 4 - Conversion des monnaies étrangères.
- Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.
- Les pertes de conversion (déterminées par devise) résultant de l'application de ce principe sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique des autres charges financières.
- Etant donné la nouvelle structure et les accords de refacturation à la maison-mère des écarts entre les produits et les charges financières, la règle d'évaluation prévoyant que les profits de conversion sont enregistrés au passif du bilan comme produits à reporter est abrogée à partir de l'exercice comptable 2018/2019
- En conséquence les profits de conversion sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique des autres produits financiers.
- Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché :
- En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans cette annexe.

TWIN DISC INTERNATIONAL SRL
Siège social: Chaussée de Namur, 54-
1400 Nivelles
TVA BE 0400 358 293

Rapport de gestion de l'administrateur à l'assemblée générale annuelle du 09 décembre 2021 sur l'exercice clôturé au 30 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous vous présentons notre rapport de gestion pour l'exercice du 01 juillet 2020 au 30 juin 2021 et nous vous soumettons les comptes annuels à votre approbation.

1. Commentaires sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2021

En 2021, le chiffre d'affaires pour les produits fabriqués à Twinsa s'élève à KEUR 18.074 contre KEUR 16.510 l'année précédente soit une augmentation de 9%

La vente totale incluant les ventes transit s'élève à KEUR 19.634 pour l'exercice comptable 2021 en diminution de 1% par rapport au KEUR 19.863 de l'année 2020.

Pour les produits Twinsa, les entrées de commande atteignent KEUR 19.830 en 2021, par rapport aux KEUR 17.183 atteints fin 2020 soit une augmentation de 15%.

Le carnet de commandes pour les produits Twinsa au 30 juin 2021 s'élève à KEUR 7.494, c.à.d. en augmentation de 3% par rapport au KEUR 7.264 du début de l'année fiscale.

Ces augmentations s'expliquent principalement par les niveaux particulièrement bas atteints en 2020 du fait de l'impact Covid sur l'économie mondiale.

Nos stocks sont en baisse par rapport à l'année et passent donc de KEUR 11 654 à fin juin 2020 à KEUR 10 811 à fin juin 2021. Cela résulte d'une meilleure gestion globale de nos inventaires, ainsi que d'une politique d'achat mieux ciblée. Nos créances sont elles par contre en augmentation de KEUR 3 000. Notre seul client étant notre maison-mère, cette augmentation est directement liée à la politique de cash globale du groupe, et à la politique de paiements Intra-groupe, mais ne représente aucun danger quant à la situation financière de notre société.

Les autres produits d'exploitation ont fortement évolué par rapport à l'année dernière. Cette augmentation est due d'une part, au fait que nous avons pu récupérer des taxes (précompte professionnel sur travail d'équipe et précompte immobilier) indûment payées pour les années calendrier 2016 à 2020 et d'autre part, de la refacturation vers la maison-mère des charges d'exploitation non récurrentes nettes (différence positive entre les comptes 66 et 76), qui elles-mêmes étaient plus élevées cette année, de par la provision de restructuration enregistrée au 30 juin 2021, suite à l'annonce faite quant à notre intention d'externaliser nos activités non compétitives, à savoir l'usinage des carters et des arbres de transmission.

Le bénéfice de l'exercice est de KEUR 873 contre un bénéfice l'année dernière de KEUR 2.862.

Le bénéfice de l'exercice précédent avait été influencé par les dividendes de KEUR 1.976 que

nous avons reçu de nos filiales Rolla et Twin Disc Italie. Pour rappel, ces dividendes avaient été distribués aux actionnaires, sans impact sur les ressources de la société. Nous n'avons pas reçu de dividendes de ces filiales en 2021.

2. Affectation du résultat

L'exercice écoulé a dégagé un bénéfice à affecter de EUR +873.089,96

Nous proposons à l'assemblée générale d'affecter le résultat de la manière suivante :

EUR	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+11.676.502,92
Bénéfice de l'exercice	+ 873.089,96
Bénéfice à affecter	+12.549.592,88
Affectations à la réserve statutaire	43.654,50
Rémunérations du capital	0,00
Bénéfice à reporter	12.505.938,38

3. Evènements importants depuis la clôture

Aucun évènement important susceptible de modifier de manière significative l'image fidèle de ce bilan n'a été porté à notre connaissance depuis la date de clôture.

Comme décrit dans le chapitre 1 du présent rapport, nous avons annoncé au 30 juin 2021 notre intention d'externaliser une partie de nos activités. Un accord social a depuis lors été négocié et signé en date du 30 septembre, à la suite duquel une provision de restructuration complémentaire a été dûment enregistrée dans nos comptes.

4. Principaux risques et incertitudes

La situation du marché continue à être instable et notre visibilité au niveau du carnet de commande est actuellement toujours assez limitée, ce qui ne facilite pas le planning de production et l'administration des achats.

L'arrivée du COVID 19 en Belgique, et le confinement qui en a découlé, a eu un impact considérable sur la situation économique en général, mais aussi plus spécifiquement sur nos marchés. Le manque de visibilité actuel fait que nous nous trouvons dans une période extrêmement difficile à gérer. En utilisant les outils prévus par le gouvernement belge, comme par exemple le chômage temporaire COVID 19, nous essayons de garder nos coûts sous contrôle afin de pouvoir surmonter cette période au mieux.

Cependant, l'augmentation mondiale des prix de l'énergie, des transports, des matières premières,... nous impacte inévitablement et nous nous efforçons de prendre les mesures adéquates afin de limiter leurs effets au maximum.

A côté de cela, voici les projets principaux sur lesquels nous nous concentrerons durant les mois à venir :

- Réduction des délais de livraison des unités à 14 semaines après réception de la commande. Ce projet est essentiellement basé sur une meilleure gestion de notre planning de production, en assurant et en travaillant sur la fiabilité de notre personnel, de nos stocks, de nos machines, de nos fournisseurs et de nos processus de production.
- Réduction de nos coûts de fonctionnement par une meilleure utilisation de nos outils de production, une augmentation de notre efficacité, et une sous-traitance ciblée de pièces manufacturées
- Augmentation de la polyvalence de notre main d'œuvre par une diversification des compétences et un programme de formation et de rémunération adéquats, répondant aux objectifs définis
- Amélioration du service à la clientèle en réduisant nos temps de réponse aux demandes de nos clients.
- Assurer la sécurité de nos installations et de notre personnel sur leur lieu de travail

Nous continuons à travailler et à nous conformer davantage à notre certification aux standards ISO 9000 et ISO 14001.

En ce qui concerne les perspectives du marché, nous continuons à faire face à une baisse du marché dans notre secteur marin avec un changement important dans le mix de produits demandés, et surtout au niveau américain, notre marché historiquement le plus important. De plus notre nouveau produit phare, le MCD4000, ne rencontre actuellement pas le succès espéré. Nous croyons qu'il y a des perspectives dans l'hybridation de nos unités et des pas importants ont été franchis dans ce domaine par le département engineering du groupe, basé à Racine aux Etats-Unis.

Enfin, en matière de risques et incertitudes, il est important de garder à l'esprit que la société s'inscrit dans une stratégie de groupe, concrétisée par des conventions de prix de transfert, qui en assurent la rentabilité chaque année.

5. Circonstances susceptibles d'influencer sensiblement le développement de la société (pour autant qu'elles ne nuisent pas à la société)

En matière de risque crédit, nous avons une police d'assurance auprès de la société Ducroire Delcredere SA pour les contrats conclus avec des clients situés dans les pays hors OCDE.

Des faiblesses non détectées dans le contrôle, ou des contrôles qui ne fonctionnent pas de manière efficace, représentent un risque de pertes ou d'erreurs dans les états financiers. Par conséquent, nous évaluons de manière régulière la qualité et l'efficacité de nos contrôles internes. En tant que société étrangère publiant des documents en vertu de la loi américaine, Twinsa doit remplir les obligations de certification de la Section 404 du Sarbanes-Oxley Act de 2002, qui, depuis le rapport annuel relatif à l'exercice 2006, oblige le management à évaluer et juger l'efficacité des contrôles internes de la Société. Depuis que nous travaillons avec l'ERP JD Edwards, complètement intégré, les contrôles de l'ensemble des processus des différents domaines de notre organisation sont optimisés grâce à leur automatisation. Cet ERP est sans cesse adapté, en fonction des nouveaux besoins éventuels, mais aussi en vue d'optimiser les différents processus de contrôle de la société.

En l'occurrence cette année, l'ERP a continué à être adapté afin de pouvoir supporter les différents flux générés par la nouvelle structure.

A coté de cela, nous continuons à concentrer nos activités sur nos compétences clés en matière de fabrication qui comprennent l'usinage d'engrenage et l'assemblage de nos systèmes de transmission. L'entreprise a l'intention d'investir considérablement en 2022 et d'améliorer sa structure de coûts grâce à des programmes d'amélioration continue.

Les activités non stratégiques, comme l'usinage des carters et des arbres de transmission ne sont pas compétitives et seront externalisée à des tiers.

Il n'est pas prévu de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement futur de la société, autres que celles énumérées ci-dessus (voir point 4).

6. Recherche et Développement

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons procédé à quelques activités de recherche et développement, notamment dans le cadre de nos études d'amélioration des processus de production et d'assemblage. Ces activités de recherche et développement seront d'ailleurs maintenues en 2022.

7. Mutations de capital

Il n'y a eu aucune mutation de capital

8. Rachat d'actions propres

L'administrateur mentionne que ni la société, ni une filiale directe, ni quelconque autre personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société ou d'une filiale directe n'a acquis de parts ou de certificats de la société.

9. Intérêts opposés de l'administrateur

L'administrateur signale qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 5 : 76 du Code des sociétés et des associations.

10. Décharge de l'Administrateur et du commissaire

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à l'administrateur et au commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2020-2021.

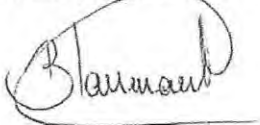
11. Succursales

La société ne possède pas de succursales.

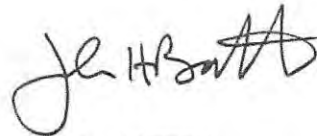
12. Utilisation des instruments financiers

Nous n'avons, durant cette année fiscale, conclu aucun contrat de change à court terme avec nos institutions financières.

Nivelles, le 22/11/2021

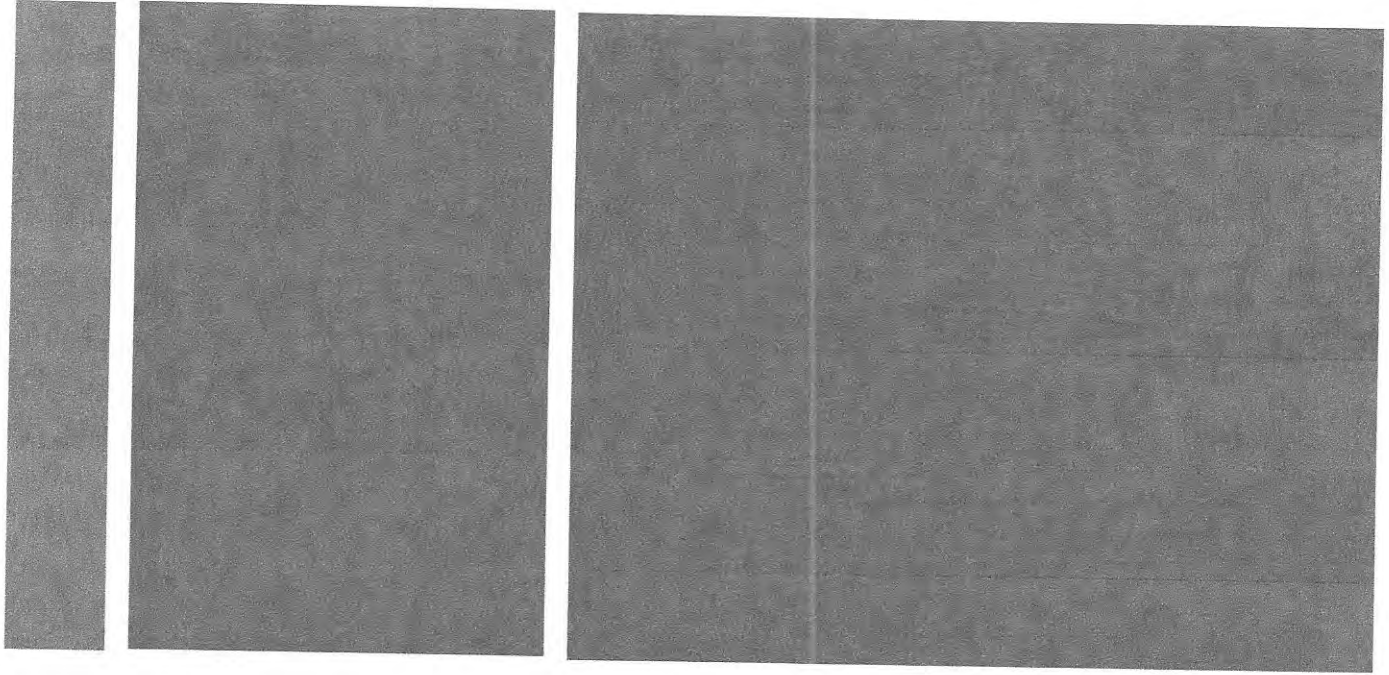


Kris BLOMMAERT*
General Manager
(*Représentant permanent de SRL Anbros Management)



John BATTEN
Administrateur

TWIN DISC INTERNATIONAL SRL



TWIN DISC INTERNATIONAL SRL

Rapport du commissaire

30 juin 2021

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD
AUDIT | TAX | CONSULTING



TWIN DISC INTERNATIONAL SRL

RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021

(COMPTES ANNUELS)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Twin Disc International SRL (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci se substitue à notre rapport de carence établi en date du 22 novembre 2021 et qui vous a été adressé en l'absence de comptes annuels arrêtés dans les délais légaux et statutaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 23 décembre 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Twin Disc International SRL durant quatre exercices consécutifs.

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 57.993.011 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 873.090.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Belgium is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren SRL - reviseurs d'entreprises - Siège social - Chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles
audit@rsmbelgium.be - TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalsi, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Les comptes annuels au 30 juin 2020 ont été déposés à la Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique le 9 février 2021, par conséquent ni dans les sept mois de la clôture, ni dans le mois de leur approbation.
- Les délais légaux de remise de l'information au commissaire prévus à l'article 3:74 du Code des sociétés et des associations n'ont pas été respectés. Le présent rapport n'a par conséquent pas été disponible aux membres du conseil d'entreprise et aux actionnaires dans les délais légaux.

- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations.

Zaventem, le 29 novembre 2021

RSM RÉVISEURS D'ENTREPRISES
BEDRIJFSREVISOREN SRL
COMMISSAIRE
REPRÉSENTÉE PAR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Noël', written in a cursive style.

MATHIEU NOËL
ASSOCIÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Morris', written in a cursive style.

KARINE MORRIS
ASSOCIÉE

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

111 209

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	112,8	105,5	7,3
Temps partiel	1002	15,8	15,8	
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	125,5	118,2	7,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	127.161	116.584	10.577
Temps partiel	1012	13.567	13.567	
Total	1013	140.728	130.151	10.577
Frais de personnel				
Temps plein	1021	6.293.789	5.886.478	407.311
Temps partiel	1022	942.577	942.577	
Total	1023	7.236.366	6.829.055	407.311
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	184.121	170.563	13.559

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	132	123,9	8,1
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	147.869	135.946	11.923
Frais de personnel	1023	7.774.322	6.939.024	835.299
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	187.838	172.834	15.004

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (SUITE)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	107	16	119,9
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	104	16	116,9
Contrat à durée déterminée	111	2		2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	99	16	111,9
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	71	14	82,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	23	1	23,8
de niveau universitaire	1203	4	1	4,8
Femmes	121	8		8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	3		3
de niveau universitaire	1213	4		4
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	32	1	32,8
Ouvriers	132	75	15	87,1
Autres	133			

PERSONNEL INTÉrimAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	7		7
210			
211	7		7
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	15	2	16,6
310	8	2	9,6
311	7		7
312			
313			
340	5	2	6,6
341			
342	2		2
343	8		8
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	